

Question concernant le droit des étrangers

Par **Louise41**, le **08/03/2022** à **14:37**

Bonjour,

Je suis actuellement en couple à distance depuis plus de 2 ans avec un Colombien. Nous avons pour projet de nous pascer en France.

Ma question concerne le visa ou le titre séjour qu'il doit demander pour rester en France légalement.

Est-ce qu'il existe un visa "spécial" pour pouvoir se pascer et pour qu'il puisse rester en France plus longtemps que trois mois (visa court séjour) ?

Si non, une fois pascer, quels sont les recours possibles pour qu'il puisse rester en France légalement ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Snowflake**, le **08/03/2022** à **15:10**

Bonjour

Nous ne sommes qu'un forum étudiant. Je vous conseille de poster votre question sur un forum juridique de professionnels (vous en trouverez facilement un en cherchant un peu). Sinon voici quelque chose qui pourrait vous aider : <https://www.legalplace.fr/guides/pacs-avec-etranger/>